

CHAPITRE III

LES ENFANTS NÉS A L'ÉTRANGER

Un enfant né à l'étranger et y ayant vécu jusqu'à un certain âge, subit un changement important dans sa façon de vivre et de s'exprimer, lors de son entrée en France. Son milieu familial peut lui assurer une certaine continuité par rapport à son pays d'origine : même langue parlée, conservation de certaines habitudes sociales, même alimentation. Par contre, dès qu'il prend contact avec d'autres personnes, d'autres habitudes du nouveau milieu, il ne lui est plus possible de garder la langue et les caractéristiques de son ancien pays. Un apprentissage est alors nécessaire et la rapidité avec laquelle il se fait permet de dire si l'enfant s'est bien adapté au nouveau milieu.

L'école joue un rôle important dans cette adaptation en mettant l'enfant étranger en contact direct avec des enfants français et en lui apprenant la nouvelle langue (rares sont les enfants nés à l'étranger, de parents eux-mêmes étrangers, qui ont une bonne connaissance de la langue française). Son assimilation par ses nouveaux camarades est bien entendu fonction de la vitesse avec laquelle il a maîtrisé la langue. Cette vitesse peut d'ailleurs dépendre de sa nationalité d'origine (la langue peut être plus ou moins proche du français) ou d'autres facteurs, comme son âge ou la catégorie socio-professionnelle de son père.

Après la langue, une autre difficulté scolaire vient des différences de programme existant entre les différents pays. L'enfant doit alors faire un effort accru, pour combler ses lacunes et suivre correctement les nouveaux cours. Là encore, le pays d'origine de l'élève joue un rôle différenciateur.

L'enquête de 1965 permet, en partie, d'éclairer ces problèmes. Parmi les enfants dont l'un au moins des parents est d'origine étrangère, on peut définir une sous-population des enfants nés à l'étranger, grâce à deux questions du bulletin familial :

- lieu de naissance : commune, département ou pays étranger
- (si l'enfant est né à l'étranger). Depuis combien de temps est-il (est-elle) en France ?

Les réponses à ces questions permettent de répartir les enfants nés à l'étranger selon leur pays de naissance et selon leur durée de séjour en France.

L'étude de leurs Q.I. en fonction de ces caractéristiques est donc possible. On peut bien entendu faire intervenir d'autres variables pour essayer de cerner le phénomène de plus près, en particulier celles qui caractérisent la catégorie socio-professionnelle du père ou l'âge des élèves.

D'autre part, il est intéressant de comparer leurs résultats à ceux des enfants, dont le père (ou la mère) a la même nationalité d'origine qu'eux, mais qui sont nés en France. Dans la mesure où ces deux sous-populations ne se distinguent que par leur durée de séjour en France, les autres caractéristiques étant identiques, la comparaison est possible. Il est bien entendu nécessaire de voir dans quelle mesure on peut considérer ces autres caractéristiques comme voisines.

*
* *

En premier lieu, la répartition, par pays de naissance, des enfants dont un des parents est d'origine étrangère est la suivante :

TABLEAU I. — REPARTITION PAR PAYS DE NAISSANCE

	Effectifs en cartothèque	Pourcentage
France	31 530	75,38
Outre-mer	15	0,05
Italie	1 879	4,49
Espagne	2 393	5,72
Pologne	41	0,10
Portugal	367	0,88
Autres pays d'Europe	675	1,61
Afrique du Nord	3 704	8,86
Afrique noire d'expression française	121	0,29
Autres pays	416	0,99
Pays non déclaré	684	1,63
Total	41 825	100,00

Il convient de se rappeler que les effectifs considérés sont des effectifs pondérés (1) et ne correspondent pas aux enfants réellement observés. Ainsi

(1) Cf. ch. IV du Cahier n° 54 "l'échantillon observé" par P. Clerc p. 19 à 91. Une carte correspond à 16,5 enfants de la population totale.

seuls 7 609 enfants nés en France et 2 631 enfants nés à l'étranger ont été observés. Les résultats pour des nationalités d'effectifs faibles (Afrique Noire d'expression française, par exemple) ne peuvent être considérés.

D'autre part, la réunion de nationalités pourtant diverses en un seul groupe (autres pays d'Europe, par exemple), nécessitée par l'exploitation en cartothèque, conduit à des résultats difficilement interprétables : les enfants d'origines aussi diverses qu'anglaise, allemande ou grecque, ont un apprentissage qui risque d'être très varié. Or, on ne connaît pas leur répartition dans le groupe considéré.

Le groupe d'enfants nés en Afrique du Nord, est très hétérogène ; il comporte en effet des enfants de nationalité française, algérienne, marocaine, tunisienne. Ils ont donc été répartis selon la nationalité de leur père, et distingués en 3 groupes :

- nés en Afrique du Nord de père algérien, marocain ou tunisien
- nés en Afrique du Nord de père français
- nés en Afrique du Nord de père d'une autre nationalité

Pour la suite, on n'entendra sous le terme "nés en Afrique du Nord" que les enfants du premier groupe.

En second lieu, les durées de séjour en France ont été regroupées dans la cartothèque en 8 périodes :

- période 1 — moins de 3 mois
- période 2 — 3 à 6 mois
- période 3 — 6 à 18 mois
- période 4 — de 1 an six mois à 2 ans 6 mois
- période 5 — de 2 ans six mois à 3 ans 6 mois
- période 6 — de 3 ans six mois à 5 ans 6 mois
- période 7 — de 5 ans six mois à 10 ans 6 mois
- période 8 — 10 ans six mois et plus

Cependant, les effectifs d'enfants entrant dans certaines périodes étant trop faibles, il a été nécessaire d'opérer pour celles-ci des regroupements différents selon les pays de naissance.

Pour ces diverses durées de séjour, il est possible d'obtenir une répartition des Q.I. des enfants.

Il paraît inutile, en premier lieu, de descendre au niveau le plus fin de l'analyse, c'est-à-dire de considérer les Q.I. point par point. En effet, les notes brutes ont été définies à partir des réponses à un nombre de questions variables selon les cahiers (de 40 questions au cahier I à 96 au cahier IV) : il en résulte que pour un cahier donné, les notes s'étendant sur une plage de Q.I. voisine de 100, certaines de ces notes ne seront pas attribuées. De même, les effectifs, ayant passé cette fois-ci n'importe quel cahier, se répartissent de

façon non uniforme. Voici, par exemple, le cas des enfants nés en Italie dont le Q.I. est compris entre 95 et 105 :

TABLEAU II. - EXEMPLE DE REPARTITION D'EFFECTIFS PAR Q.I. UNITAIRE

Note	95	96	97	98	99	100	101	102	103	104	105
Effectifs pondérés	31	34	31	50	23	65	40	10	69	9	99

Pour la suite, nous regrouperons donc les Q.I. en classes de 10. On obtiendra alors des tableaux du type suivant (tableau III) donnant les effectifs d'enfants nés en Italie dont les Q.I. sont dans une classe donnée (50-59 par exemple) et dont les durées de séjour en France se situent dans une période donnée (3 à 6 mois par exemple).

La présentation de tels tableaux pour toutes les nationalités, serait trop lourde et d'interprétation difficile. C'est la raison pour laquelle, on a choisi de les caractériser par 2 indices : la moyenne des Q.I. des enfants de durée de séjour donnée et leur écart-type.

TABLEAU III. - Q.I. SELON LA DUREE DE SEJOUR EN FRANCE DE L'ELEVE NE A L'ETRANGER

Durée de séjour \ Q.I.	Q.I.				
	50-59	60-69	70-79	80-89	
< 3 mois	1	1	-		
3 à 6 mois	-	-	1		
6 à 18 mois	-	42	1	9	
18 mois à 2 ans 6 mois	-	27	9	19	
2 ans 6 mois à 3 ans 6 mois	4	29	65	72	
3 ans 6 mois à 5 ans 6 mois		24	118	119	
5 ans 6 mois à 10 ans 6 mois	5	52	196	228	
10 ans 6 mois et plus		-	57	16	
Total	10	179	487	465	

Durée de séjour \ Q.I.	Q.I.				
	90-99	100-109	110-119	120-129	130-139
< 3 mois					
3 à 6 mois					
6 à 18 mois					
18 mois à 2 ans 6 mois	10	2			
2 ans 6 mois à 3 ans 6 mois	9	-	2		
3 ans 6 mois à 5 ans 6 mois	113	7	-	2	
5 ans 6 mois à 10 ans 6 mois	205	103	38	-	
10 ans 6 mois et plus	31	20	2	9	
Total	372	141	42	11	-

I. ETUDE DES MOYENNES DU QUOTIENT INTELLECTUEL

1. Résultats généraux. Pour les diverses durées de séjour les moyennes des Q.I. se répartissent par nationalités, selon le tableau IV.

Il convient en premier lieu de noter que les Q.I. moyens calculés sur des effectifs faibles, n'ont pas grand sens (1).

Nous avons fixé arbitrairement à 50 l'effectif pondéré au-dessous duquel les résultats ne sont pas à considérer. Nous avons cependant indiqué pour les faibles durées de séjour, en regroupant si nécessaire plusieurs périodes, les résultats obtenus : leur concordance satisfaisante avec les chiffres suivants conduit à estimer la limite de 50 comme bonne. Par contre, pour les grandes durées de séjour, on observe chez les Espagnols et les Nord-Africains des Q.I. moyens ne concordant pas avec les chiffres des périodes précédentes pour des effectifs compris entre 50 et 100. Examinons la répartition des Q.I. pour ces durées et ces deux nationalités (tableau V).

La répartition des enfants nés en Espagne présente deux maximums : l'un pour les Q.I. compris entre 60 et 69, l'autre entre 90 et 99, moins élevé. Le premier maximum paraît être dû à une erreur, car pour les durées de séjour moindres cet effectif ne présente que 5% environ de la population considérée (résultat valable pour toutes les nationalités, d'ailleurs). Par contre, pour les enfants nés en Afrique du Nord, on ne peut rien dire de semblable car il n'existe qu'un maximum : l'effectif pondéré à partir duquel les résultats seraient valables est alors peut-être supérieur à 50. Un tri effectué par la suite permet de confirmer cette hypothèse : en triant ces 40 élèves selon leur âge, on constate que 38 d'entre eux ont moins de 11 ans (19 de ces élèves ayant moins de 9 ans), résultat en contradiction avec leur durée de séjour en France supérieure à 10 ans 6 mois. D'autres erreurs paraissent également sur le tableau des enfants nés dans divers pays, qui conduisent à considérer un tableau modifié (tableau VI).

Les erreurs relevées incitent à considérer ces chiffres avec la plus grande prudence. Pour la suite, on laissera de côté les durées de séjour supérieures à 10 ans.

L'examen, dans le tableau IV, de la colonne correspondant aux autres pays d'Europe confirme la remarque faite au début de chapitre (2) : les variations constatées ne sont pas liées à un apprentissage en France, mais

(1) Il est théoriquement possible de déterminer un intervalle de confiance pour ces Q.I. moyens. Mais la très grande stratification de l'échantillon conduit à des calculs trop complexes pour qu'il soit possible de les réaliser pour toutes les quantités envisagées ici.

(2) Cf. p. 119.

TABLEAU IV. - PAYS DE NAISSANCE DE L'ELEVE SELON LA DUREE DE SEJOUR EN FRANCE
EFFECTIF PONDERE ET Q.I. MOYEN

Enfants nés en Durée de séjour (a)	Italie		Espagne		Portugal		Afrique du Nord		Autres pays d'Europe	
	Effectif	Q.I. moyen	Effectif	Q.I. moyen	Effectif	Q.I. moyen	Effectif	Q.I. moyen	Effectif	Q.I. moyen
< 3 mois	2		18		2		13		-	
3 à 6 mois	1	83,17	26	70,42	24	70,42	15	76,41	11	
6 à 18 mois	52	78,65	176	81,55	61	81,55	187	78,92	14	
18 mois à 2 ans 6 mois	67	87,69	275	85,12	85	85,12	152	82,17	58	99,85
2 ans 6 mois à 3 ans 6 mois	181	88,38	385	89,79	39	89,79	155	86,44	56	93,22
3 ans 6 mois à 5 ans 6 mois	383	94,17	460	92	92		203	89,87	132	103,72
5 ans 6 mois à 10 ans 6 mois	827	97,53	730	91,15	70	91,15	298	91,62	285	100,75
10 ans 6 mois et plus (a)	95	92,89	25	96,60	0		75	87,26	85	102,82

(a) Les effectifs indiqués sont les effectifs corrigés pour éliminer les incohérences entre l'âge et la durée de séjour (voir ci-dessous).

TABLEAU V. - REPARTITION AVANT MODIFICATION DES Q.I. DES ENFANTS
NES EN ESPAGNE ET EN AFRIQUE DU NORD DONT LA DUREE DE SEJOUR
MOYENNE EST SUPERIEURE A 10 ANS 6 MOIS

Q.I.	60-69	70-79	80-89	90-99	100-109	110-119	120-129
Espagne	40	3	9	15	3	2	2
Afrique du Nord	9	21	23	24	9	2	-

TABLEAU VI. - REPARTITION MODIFIEE DES Q.I. DES ENFANTS DONT LA
DUREE DE SEJOUR EST SUPERIEURE A 10 ANS 6 MOIS ET DONT
L'AGE EST SUPERIEUR A 10 ANS

Q.I.	60-69	70-79	80-89	90-99	100-109	110-119	120-129
Espagne	2	1	1	14	3	2	2
Italie	-	-	55	7	31	2	-
Afrique du Nord	9	11	23	22	8	2	-

beaucoup plus aux diverses nationalités englobées sous ce terme. On les laissera également de côté pour s'attacher à l'étude des enfants nés dans les pays suivants : Italie, Espagne, Portugal, Afrique du Nord.

Les graphiques 1 et 2 portent les variations du Q.I. moyen des enfants nés à l'étranger en fonction de leur durée de séjour en France, pour les quatre pays indiqués plus haut.

Ils permettent de mettre clairement en évidence les propriétés suivantes :

- pour tous les pays d'origine considérés, le Q.I. des individus nouvellement arrivés en France est inférieur à celui des mêmes étrangers présents en France depuis longtemps.

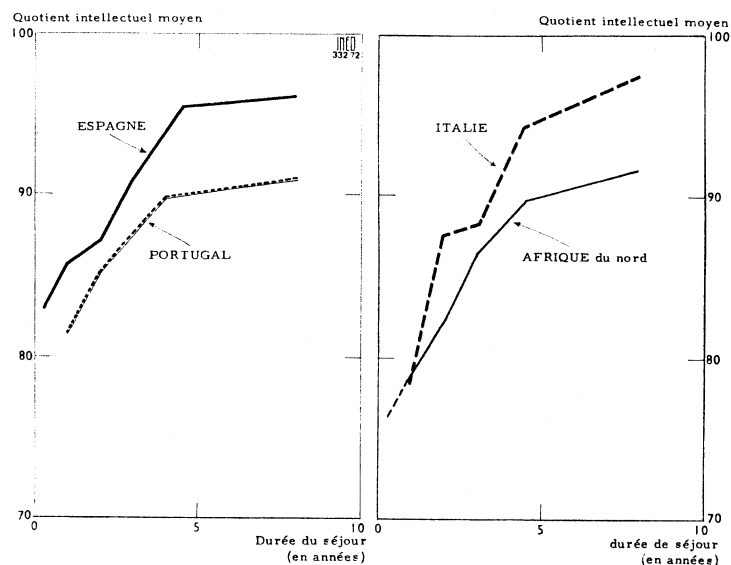
- au cours des cinq premières années de séjour en France, le Q.I. de ces enfants est une fonction à peu près linéaire du temps qui s'est écoulé depuis leur arrivée.

- la pente des droites ainsi obtenues est à peu près indépendante du pays d'origine de ces enfants : en une période de 4 ans (de 1 à 5 ans de séjour) le Q.I. moyen augmente d'environ 10 unités.

- par contre, ces droites parallèles ne sont pas confondues, les différences entre les nationalités restant constantes au cours du temps : en tête, se trouvent les Espagnols, suivis par les Italiens, les Portugais et enfin les Nord-Africains.

Ces propriétés sont parfaitement vérifiées pour les Espagnols, les Portugais et les Nord Africains. Pour les Italiens, seul le premier point correspon-

dant à une durée de séjour d'un an semble sous-estimé ; il convient cependant de se rappeler qu'il se rapporte à un effectif de 52, donc très proche de celui au-dessous duquel les résultats n'étaient pas à considérer.



Graphiques 1 et 2. - Quotient intellectuel moyen selon la durée de séjour en France, pour les divers pays de naissance.

La distance mise en évidence entre les diverses nationalités est confirmée par l'examen du tableau suivant, donnant les résultats obtenus par les enfants nés en France mais dont le père est né étranger.

TABLEAU VII. - Q.I. MOYEN DES ENFANTS NES EN FRANCE DE PERE ETRANGER (1)

Nationalité du père	italienne	espagnole	nord-africaine	portugaise	française
Q.I. moyen des enfants	98,74	99,14	92,12	99,69	99,72

(1) Le Q.I. moyen des enfants de parents français est donné à titre de comparaison.

Sauf pour les enfants de père portugais, la correspondance est bonne et laisse penser, en particulier, que la répartition par catégorie socio-professionnelle des populations des pères d'enfants nés dans un pays étranger est voisine de celle des pères d'enfants nés en France.

Enfin, la durée de 5 ans, mise en évidence pour l'assimilation des enfants nés à l'étranger, montre un délai très important pour toutes les origines considérées : l'étude des variances des Q.I. qui sera faite plus loin, apportera des éléments nouveaux sur ce délai. Avant 5 ans, l'apprentissage se fait de façon constante au cours du temps : en un an les enfants gagnent environ 2,5 points. Même avant le délai d'un an, les points obtenus (1) se situent dans le prolongement de la courbe et permettent de la prolonger pratiquement jusqu'au moment de l'arrivée en France, pour les Espagnols et les Nord-Africains. Passé 5 ans, le Q.I. est à peu près stabilisé, mais à un niveau inférieur, cependant, à celui des enfants nés en France.

Il importe maintenant d'essayer d'éclairer les différences entre nationalités.

2. Raisons des différences Plusieurs hypothèses peuvent être faites pour expliquer ces différences, ces hypothèses pouvant d'ailleurs ne pas être exclusives les unes des autres.

Une première raison simple peut se trouver dans une composition sociale différente des diverses nationalités de migrants. On sait, en effet, que le Q.I. est assez fortement lié à la catégorie socio-professionnelle des parents. Si les parents d'élèves espagnols comportent une forte proportion d'ouvriers qualifiés et ceux d'élèves nord-africains, une forte proportion de manœuvres, on aura là un début d'explication des différences existant entre les deux nationalités ; par exemple, entre les enfants de parents français ayant ces catégories socio-professionnelles existe une différence de Q.I. de plus de 4 points. On verra plus loin que cette différence existe également chez les étrangers.

Une seconde raison peut se trouver dans une répartition par âges d'entrée en France différente selon les nationalités, si l'apprentissage est fonction de cet âge. On peut en effet penser que les enfants entrés en France à l'âge de 10 ans peuvent avoir des difficultés d'adaptation beaucoup plus élevées que les enfants entrés en France à l'âge de 5 ans. Or, selon les nationalités, il est possible que les enfants viennent en France à un âge plus ou moins avancé. Il importe donc de voir si ce facteur joue un rôle dans les différences observées.

Enfin, ces différences peuvent, en fait, venir de facteurs difficiles à mettre en évidence, avec les données dont on dispose. Citons des facteurs linguistiques, qui seraient plus difficilement surmontables pour certaines nationalités, culturels et génétiques (le test ayant été conçu pour mesurer

(1) Il ne faut cependant pas oublier que ces points correspondent à des effectifs inférieurs à 50.

l'intelligence d'enfants français, ne serait pas applicable à une intelligence d'un autre type). Seule une analyse multifactorielle des réponses aux divers sous-tests pour les enfants de parents français et les enfants de parents étrangers permettrait de mettre en évidence des facteurs de types différents selon les nationalités. Cette analyse, non réalisable avec la cartothèque dont on disposait, serait intéressante à faire à partir de fichiers plus généraux.

a) *Composition socio-professionnelle.*

Considérons, en premier lieu, une décomposition en groupes socio-professionnels assez large, donnant la répartition des populations considérées, ainsi que le Q.I. moyen obtenu pour chaque groupe, lorsque son effectif est suffisamment élevé.

TABLEAU VIII. — REPARTITION ET Q.I. MOYEN DES ENFANTS SELON LA PROFESSION DU PERE ET LEUR PAYS DE NAISSANCE

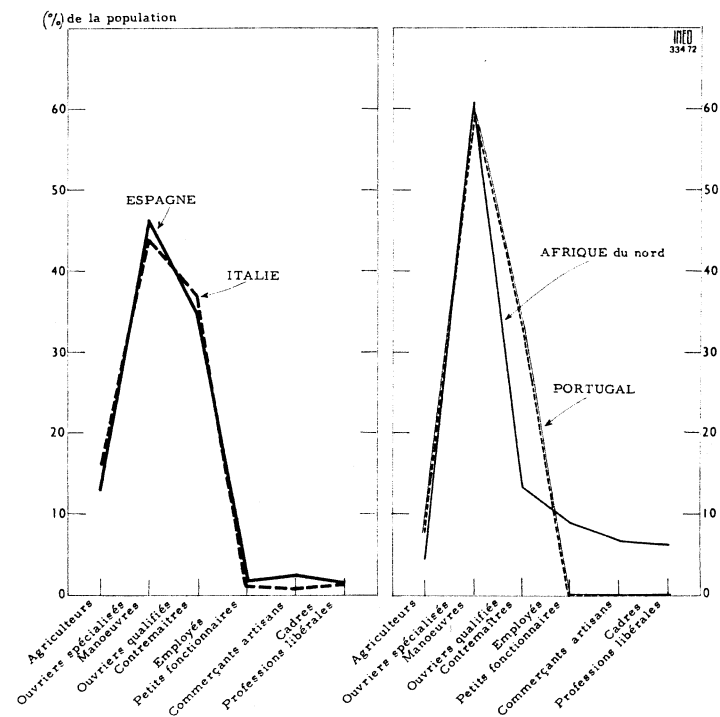
Enfants nés en	Italie		Espagne		Portugal	
	%	Q.I.	%	Q.I.	%	Q.I.
C.S.P. du père						
Agriculteurs	16,0	95,43	12,8	87,56	7,9	—
Ouvriers spécialisés, manœuvres	44,2	94,52	46,2	89,59	59,2	85,79
Ouvriers qualifiés, contremaîtres	36,5	96,04	35,1	95,77	32,9	83,09
Employés, petits fonctionnaires	1,2	—	1,8	—	—	—
Commerçants, artisans	0,9	—	2,4	—	—	—
Cadres	1,2	—	1,7	—	—	—
Enfants nés en	Autres pays d'Europe		Afrique du Nord		France	
	%	Q.I.	%	Q.I.	%	Q.I.
C.S.P. du père						
Agriculteurs	3,3	—	4,7	85,75	18,4	95,70
Ouvriers spécialisés, manœuvres	26,5	93,30	60,5	82,65	23,2	94,98
Ouvriers qualifiés, contremaîtres	17,9	104,08	13,3	89,46	19,4	98,92
Employés, petits fonctionnaires	13,0	101,88	8,8	88,49	12,5	102,03
Commerçants, artisans	10,6	106,54	6,6	97,16	9,5	103,06
Cadres	28,6	103,70	6,1	99,12	17,0	109,03

En premier lieu la comparaison des enfants nés à l'étranger avec ceux de parents français, montre que le handicap lié à la naissance à l'étranger existe pour toutes les catégories socio-professionnelles. Cependant, le classement des diverses professions par Q.I. croissant reste la plupart du temps identique à celui des Français, quelle que soit la nationalité considérée.

La répartition des diverses populations par catégories socio-professionnelles est également très différente de celle des Français : pourcentage d'agriculteurs plus faible, sauf pour les Italiens, pourcentage d'ouvriers

spécialisés et de manœuvres beaucoup plus fort. Par contre, les ouvriers qualifiés et les contremaîtres, s'ils sont en pourcentage plus élevé chez les Italiens, Espagnols et Portugais vont constituer un pourcentage plus faible chez les Nord-Africains.

La comparaison des diverses nationalités montre immédiatement un rapprochement très net entre les Italiens et les Espagnols d'une part, les Portugais et Nord-Africains, d'autre part. Les graphiques 3 et 4 illustrent ces deux catégories de population : un pourcentage presque égal d'ouvriers spécialisés et d'ouvriers qualifiés pour la première, une majorité d'ouvriers spécialisés pour la seconde. Cette répartition permettrait d'expliquer les différences entre nationalités si le Q.I. moyen, correspondant à chaque catégorie socio-professionnelle, était indépendant de la nationalité du père.



Graphiques 3 et 4. — Répartition de la population des parents par catégorie socio-professionnelle, pour les divers pays de naissance des enfants.

Or, il n'est pas possible de prendre ces Q.I. moyens sur le tableau VII. En effet, on ne sait pas si la répartition des durées de séjour sont les mêmes selon la profession du père : il est probable que les enfants d'ouvriers qualifiés sont, en moyenne, depuis plus longtemps en France que les enfants de manœuvres. La seule possibilité de vérifier que le Q.I. moyen est indépendant de la nationalité est de travailler sur les enfants nés en France mais de père étranger.

Le tableau IX donne les mêmes résultats que le tableau VIII pour les enfants nés en France.

TABLEAU IX. - REPARTITION ET Q.I. MOYEN D'ENFANTS SELON LA PROFESSION ET LA NATIONALITE D'ORIGINE DU PERE (Enfants nés en France)

Pères C.S.P.	Italiens		Espagnols		Nord Africains	
	%	Q.I.	%	Q.I.	%	Q.I.
Agriculteurs	10,5	94,09	10,2	96,90	3,8	89,29
Ouvriers spécialisés, manœuvres	36,2	97,33	33,8	95,03	53,2	89,48
Ouvriers qualifiés, contremaîtres	35,6	98,98	31,3	102,34	21,9	96,81
Employés, petits fonctionnaires	5,1	102,36	5,8	101,65	8,7	92,96
Commerçants, artisans	6,5	105,51	10,6	98,55	9,0	92,72
Cadres	6,1	105,94	8,3	106,94	3,4	107,96
Ensemble	100	98,74	100	99,14	100	92,12
Effectif pondéré	7 597		3 460		1 471	

Ce tableau, comparé avec le précédent, montre que si la répartition des diverses populations par catégories socio-professionnelles est encore très différente de celles des Français, par contre la comparaison des Q.I. montre une plus grande similitude des enfants italiens et espagnols avec les Français, la profession du père étant identique. Par contre, la différence subsiste pour les Nord-Africains. Le faible effectif de Portugais observés (170) ne permet pas de comparaison avec les autres groupes.

Cette répartition est également différente de celle par pays de naissance des élèves : dans tous les cas, on a une baisse du pourcentage d'agriculteurs, d'ouvriers spécialisés et de manœuvres, une hausse de celui d'employés, petits fonctionnaires, commerçants, artisans et cadres, le pourcentage d'ouvriers qualifiés et de contremaîtres restant pratiquement constant. La condition d'indépendance des Q.I. moyens par rapport à la nationalité du père n'est pas parfaitement vérifiée pour les 3 premiers groupes de catégories socio-professionnelles qui nous intéressent, surtout entre Européens et Nord-Africains. Il est cependant possible que les groupes envisagés soient trop larges et que les différences constatées soient dues à des répartitions différentes à l'intérieur de ces groupes selon les nationalités. En effet, pour les catégories socio-professionnelles les plus représentées, les écarts entre Q.I. moyens sont

pratiquement identiques pour les enfants nés à l'étranger et pour les enfants nés en France de père étranger.

TABLEAU X. - DIFFERENCES DE Q.I. MOYENS ENTRE LES ENFANTS DONT LE PERE EST SOIT OUVRIER SPECIALISE OU MANOEUVRE, SOIT OUVRIER QUALIFIE OU CONTREMAITRE SELON LE PAYS DE NAISSANCE DE L'ENFANT OU DU PERE

	Italie	Espagne	Afrique du nord
Enfants nés à l'étranger	1,52	6,18	6,81
Enfants nés en France de père de nationalité d'origine étrangère	1,65	7,31	7,33

Ce point tendrait à montrer une homogénéité entre enfants nés dans un pays étranger et ceux de père dont la nationalité d'origine est celle de ce pays. Par contre l'hétérogénéité entre les diverses nationalités apparaît clairement.

Malgré cette hétérogénéité, l'existence d'une différence de Q.I. entre ouvriers spécialisés ou manœuvres et ouvriers qualifiés ou contremaîtres permet d'expliquer une partie des différences de Q.I. constatées entre les nationalités, sans toutefois en donner une explication complète : le fait que le Q.I. de la seconde catégorie est supérieur à celui de la première catégorie entraîne une perte de Q.I. importante pour les Nord-Africains et les Portugais.

b) Répartition par âge d'entrée en France.

La mise en évidence d'un effet de l'âge d'entrée en France sur les variations de Q.I. en fonction de la durée de séjour est difficile, étant donné la faiblesse des effectifs observés.

La méthode théorique consiste à regrouper les enfants observés en cohortes définies par l'âge d'entrée en France. On peut alors étudier sur chaque cohorte l'effet de la durée de séjour sur le Q.I. moyen obtenu. Si l'adaptation est d'autant plus difficile que l'âge d'entrée en France est plus élevé, les courbes d'adaptation, correspondant à des âges croissants d'entrée en France, seront au-dessous les unes des autres.

Pour essayer de se rapprocher de ce schéma théorique, tout en conservant des effectifs suffisamment nombreux dans chaque sous-groupe considéré, on a été amené à regrouper certaines durées de séjour et certaines classes d'âge. Les regroupements finalement retenus sont indiqués sur la figure 1 (1). Les effectifs (2) appartenant à chaque sous-groupe sont portés dans le tableau XI.

(1) Compte tenu de la constatation précédemment indiquée, cf. p. 121, les enfants de durée de séjour supérieure à 10 ans 6 mois ont été exclus de l'étude.

(2) Les Portugais ayant un effectif trop faible n'ont pas été considérés.

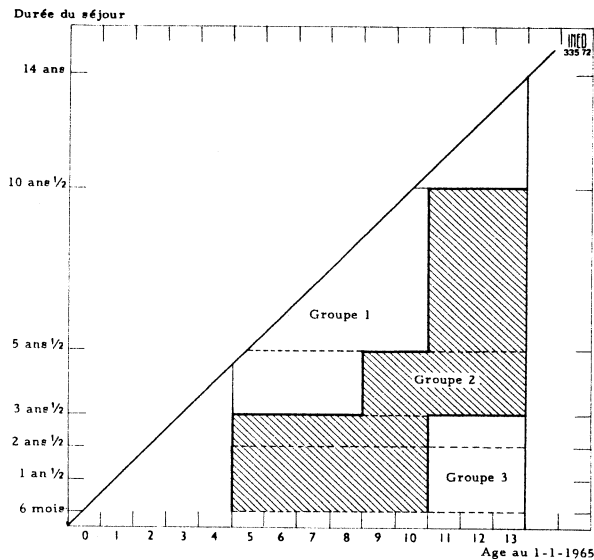


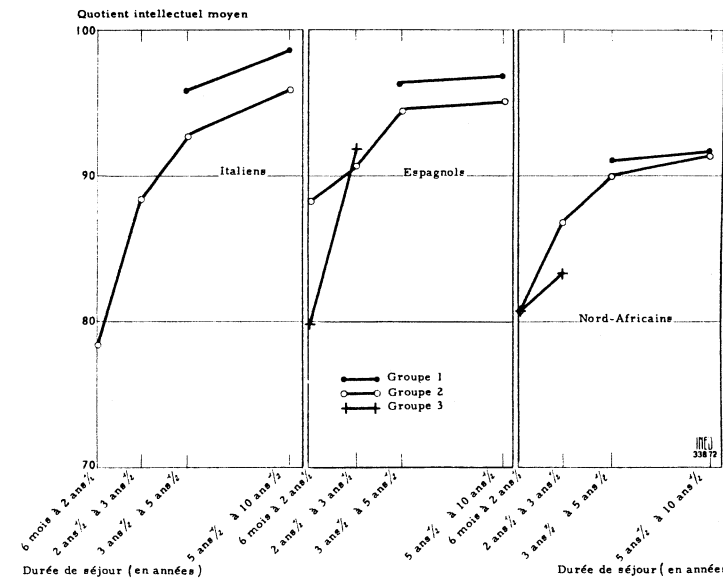
Figure 1. — Regroupement d'enfants divisés en 3 catégories dont l'âge moyen d'arrivée en France est croissant.

TABLEAU XI. — EFFECTIFS ET Q.I. MOYENS DE CHAQUE SOUS-GROUPE DEFINI SUR LA FIGURE 1

Durée de séjour	6 mois à 2 ans 1/2		2 ans 1/2 à 3 ans 1/2		3 ans 1/2 à 5 ans 1/2		5 ans 1/2 à 10 ans 1/2		
	Effectif	Q.I.	Effectif	Q.I.	Effectif	Q.I.	Effectif	Q.I.	
Italiens	Groupe 1	—	—	—	189	95,73	512	98,54	
	Groupe 2	84	78,45	127	88,40	194	92,69	315	95,95
	Groupe 3	35	—	54	88,33	—	—	—	—
Espagnols	Groupe 1	—	—	—	—	235	96,30	498	96,97
	Groupe 2	359	88,36	294	90,46	225	94,43	232	95,04
	Groupe 3	92	79,77	91	92,05	—	—	—	—
Nord-Africains	Groupe 1	—	—	—	—	70	90,84	196	91,59
	Groupe 2	216	80,71	103	86,94	135	89,92	101	91,25
	Groupe 3	125	80,68	50	83,40	—	—	—	—

Ce tableau comporte également les Q.I. moyens obtenus par ces divers groupes en fonction de leur durée de séjour en France, qui sont portés sur les graphiques 5, 6, 7, lorsque les effectifs considérés sont toujours supérieurs à 50. L'examen de ces graphiques permet de constater que l'hypothèse faite se vérifie bien :

— plus l'âge d'entrée en France est élevé, moins l'adaptation, mesurée par le Q.I. atteint après une durée de séjour donnée, est bonne.



Graphiques 5, 6 et 7. — Quotient intellectuel moyen des enfants de diverses nationalités selon la durée du séjour et l'âge d'entrée en France.

Mais cette constatation ne permet cependant pas d'expliquer totalement les variations de Q.I. entre nationalités, par l'âge d'entrée en France : en effet, on retrouve entre les diverses nationalités des différences de même signe à groupe identique et à durée de séjour égale que celles constatées dans le cas général :

— les Espagnols ont des Q.I. supérieurs à ceux des Italiens sauf pour des durées de séjour supérieures à 5 ans et demi, les Nord-Africains ont presque toujours des Q.I. inférieurs à ceux des deux autres nationalités.

Essayons cependant de voir si cet effet n'explique cependant pas une partie des différences de Q.I. Pour ce faire construisons un tableau donnant la répartition des diverses nationalités selon les trois groupes (tableau XII).

D'après ce tableau les Italiens devraient être les plus favorisés, ayant le pourcentage maximum d'enfants entrés en France jeunes, suivis par les Espagnols, les Nord-Africains étant les plus défavorisés. Le gain en Q.I. qu'apporte aux Italiens par rapport aux Espagnols, cette répartition par âge d'entrée en France est, en fait, compensé par la perte indiquée plus haut

TABLEAU XII. — REPARTITION DES DIVERSES NATIONALITES D'ELEVES SELON LES 3 GROUPES D'AGE MOYEN D'ARRIVEE EN FRANCE

	Italiens		Espagnols		Nord-Africains	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Groupe 1	701	46,4	733	36,2	266	26,7
Groupe 2	720	47,7	1 110	54,8	555	55,7
Groupe 3	89	5,9	183	9,0	175	17,6
Total	1 510	100,0	2 026	100,0	996	100,0

(entre groupes identiques et à durée de séjour égale, les Espagnols ont des Q.I. supérieurs aux Italiens, sauf pour une durée de séjour supérieure à 5 ans et demi). Par contre pour les Nord-Africains l'effet de l'âge d'entrée en France s'ajoute à la perte liée à d'autres facteurs, qui a lieu dans le même sens : on aura donc pour eux une explication partielle du Q.I. moyen inférieur à celui des autres nationalités, obtenu pour toutes durées de séjour.

3. Conclusions. La recherche menée au cours du paragraphe 2) a permis d'éclaircir certaines raisons des différences constatées entre nationalités :

— le recrutement des parents étrangers ne se fait pas dans des classes sociales identiques selon les nationalités.

— la répartition des élèves étrangers par âge d'entrée en France est différente, selon leur nationalité : or, leur adaptation est fonction de cet âge d'entrée en France.

Ces raisons n'expliquent cependant pas toute la différence constatée mais seulement une partie de celle-ci.

Il aurait été nécessaire, pour tenter de préciser cet effet de diverses variables sur le Q.I., d'essayer de mettre au point un modèle mathématique faisant intervenir le maximum de raisons de différences de Q.I. entre les élèves, et de voir si les différences dues à la nationalité d'origine ne peuvent être expliquées en grande partie par les autres causes.

Notons cependant que ces différences peuvent s'expliquer par l'écart existant entre les langues des divers pays : on conçoit qu'un Italien s'adapte beaucoup plus facilement au français qu'un Nord-Africain dont la langue maternelle est très différente.

De même, des causes génétiques peuvent intervenir sans qu'il soit actuellement possible de les préciser.

II. ETUDE DES VARIANCES

L'estimation de l'écart-type des Q.I. pour chaque durée de séjour est portée dans le tableau XIII et sur le graphique 8.

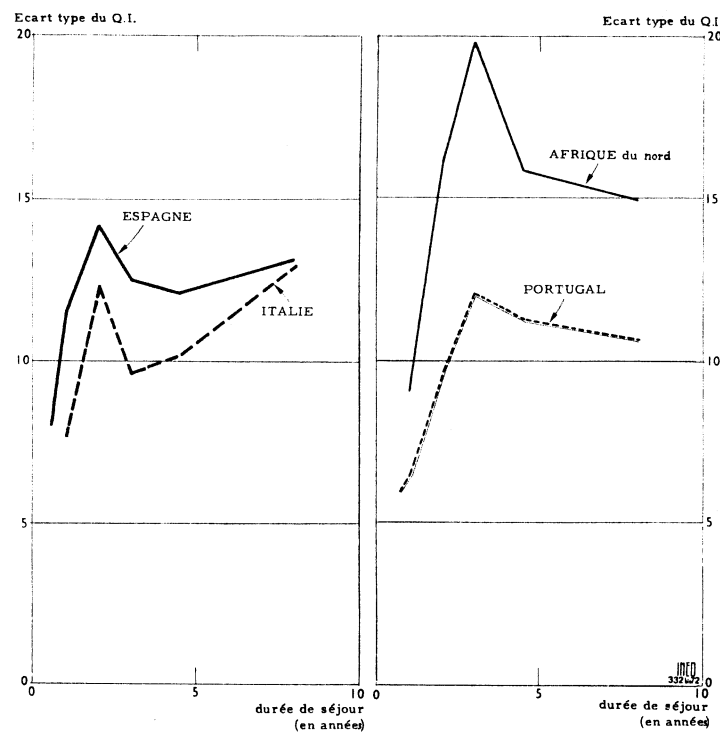
TABLEAU XIII. — ESTIMATION DE L'ECART-TYPE DES Q.I. EN FONCTION DE LA DUREE DE SEJOUR EN FRANCE ET DU PAYS D'ORIGINE

Durée de séjour	Pays d'origine			
	Italie	Espagne	Portugal	Afrique du Nord
< 3 mois	—	7,94	—	—
3 à 6 mois	—	8,31	5,83	—
6 à 18 mois	7,68	11,58	6,32	9,11
18 mois à 2 ans 6 mois	12,25	14,18	9,43	16,09
2 ans 6 mois à 3 ans 6 mois	9,59	12,45	12,08	19,82
3 ans 6 mois à 5 ans 6 mois	10,11	12,04	11,23	15,87
5 ans 6 mois à 10 ans 6 mois	12,85	13,04	10,63	14,97
10 ans 6 mois et plus				

L'évolution au cours du temps de cet écart-type est pratiquement la même pour les quatre nationalités considérées : on peut cependant les distinguer en deux groupes, recoupant l'étude des moyennes.

Pour l'Italie et l'Espagne, partant d'une variance initialement faible, celle-ci passe par un maximum à 2 ans de durée de séjour, pour passer par un minimum à 4 ans et demi (3 ans pour l'Italie) et croître à nouveau ensuite. Pour le Portugal et l'Afrique du Nord, l'évolution est identique mais le maximum se situe à 3 ans et le minimum qui vient après se situe plus tard, vers 8 ans.

L'explication de ces variations de variance paraît être la suivante : à leur arrivée en France, les étrangers ont un obstacle majeur, qui est la connaissance de la langue française : leurs notes seront très basses et uniformisées par suite de leur ignorance de la langue. Il s'ensuit un écart-type très faible des Q.I. (rappelons que pour l'ensemble de la population cet écart-type est de 15). Ensuite, l'adaptation à la vie française se fera de façon très diverse selon les enfants : certains parfaitement adaptés au bout de 3 ans, auront des Q.I. élevés, d'autres pour lesquels cette adaptation est plus lente auront encore des Q.I. assez faibles. Il en résulte pour cette période une dispersion maximale des Q.I. Ensuite, soit que les enfants non adaptés aient quitté la France, soit que l'adaptation ait été générale, une uniformisation de la population se réalise aux alentours de 5 ans de présence : la variance tend alors vers un nouveau minimum. On a pu de même constater que, vers cette période, le Q.I. moyen de la population ne varie pratiquement plus. Par contre, la nouvelle croissance de la dispersion pour les durées de séjour supérieures est plus difficilement



Graphique 8. - Ecart-types du Q.I. selon la durée de séjour.

explicable. Une des hypothèses serait la suivante : pour des durées de séjour élevées la dispersion des parents par catégorie socio-professionnelle pourrait être plus forte, entraînant un accroissement de la dispersion observée. Les calculs effectués pour ces durées de séjour ne montrent en fait aucune différence avec la répartition par catégorie socio-professionnelle globale, entraînant un rejet de cette hypothèse.

Un autre fait est intéressant à constater : les courbes donnant la dispersion en fonction de la durée de séjour se placent à des niveaux différents selon le pays d'origine. Pour une même durée de séjour, les Espagnols ont toujours une dispersion plus grande que les Italiens. De plus, les originaires d'Afrique du Nord ont une plus forte dispersion que les Portugais : cette différence peut s'expliquer par une plus grande homogénéité par rapport à la catégorie socio-professionnelle des parents originaires du Portugal que de celle des parents d'origine d'Afrique du Nord (cf. tableau IX). Cette explication ne

semble pas suffisante pour les Espagnols et les Italiens, les répartitions par catégorie socio-professionnelle des parents étant pratiquement identiques.

Cette étude des variances vient compléter celle des moyennes, en montrant que l'adaptation des Portugais et des Nord-Africains se fait différemment de celle des Espagnols et des Italiens.

Daniel COURGEAU